

BUDGET PRÉVISIONNEL 2023-24 (À ÉQUILIBRER)

DÉPENSES	Montant(2)	RECETTES	Montant (2)
60 - Achats		70 - Ventes de produits finis, prestations de services	
Achats, spectacles...		Recettes manifestations (droits entrées, billetterie)	500
Achats de matières et fournitures		Animations diverses Prestations CAPV	565
Eau, gaz, électricité		Recettes buvettes	300
Petit matériel (enceintes projection + bureau)	300	Adhésions	1225
Fournitures administratives	100	Participation des adhérents à l'association (cours, voyages, services, etc.)	(formation ciné + ateliers écriture) 650
Autres fournitures		Autres	
61 - Services extérieurs		74 - Subvention d'exploitation (3)	
Location mobilières et immobilières	130 (bureau)	- Etat (Minist. Culture via Réseau Peuple et Culture)	3 800
Assurances	110	- Région	
Documentation (achats livres, DVD)	250	- Département	2 500
Divers	50	- Commune	500
61 - Autres services extérieurs		- Organismes sociaux	
Rémunérations interméd. et honoraires	500 (Atelier écriture) + 1000 (Federico Rossin)	- Fonds européens	
- Publicité, publications (affiches, Plaquettes...)	350 (dont livret de programmation annuelle)	- CNASEA (emplois aidés)	
- Frais de transports (déplacements, missions et réceptions)	350 (Festivals + Federico) + 400 (courses buvettes et repas invités)		
- Frais postaux et de télécommunications		Autres (préciser) CAPV	1 500
Prestations de sécurité		Contrat FONJEP (ministère culture)	7 200
- Services bancaires	50	75 - Autres produits de gestion courante	
- Divers (adhésions PEC et partenaires)	250	- Cotisations	
63 - Impôts et taxes		- Divers	
64 - Charges de personnel	14 000	76 - Produits financiers	
65 - Autres charges de gestion (droits diffusion films courante (Droits d'auteurs...) + SACEM)	900	77 - Produits exceptionnels	
66 - Charges financières		- Sur opérations de gestion	
67 - Charges exceptionnelles		- Sur exercices antérieurs	
68 - Dotation aux amortissements, provisions et engagements		78- Reprises sur amortissements et provisions	
TOTAL DES DÉPENSES	18 740	TOTAL DES RECETTES	18 740

Notre association a obtenu un **contrat FONJEP** pour le poste tenu par Lucie Robin (*coordination, animation du groupe Cinédoc, et communication*).

Les projets et le fonctionnement de l'association se voient ainsi **stabilisés**.

Environ la moitié de son salaire sera pris en charge par le Ministère de la culture, mais **Agora doit assurer la 2ème moitié du salaire**. Nous avons pour cela besoin du **renouvellement de votre soutien**.